



Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 AR 8/9/2019) - Direction générale de l'énergie

📍 Lieu du contrôle: BOULEVARD LAMBERMONT 286 1030 SCHAERBEEK Belgique

Boîte: Duplex 3ème/4ème

📄 Type de contrôle: Avant la mise en service (Livre 1 6.4)

📅 Date du contrôle:
25/08/2025

📅 Prochaine visite avant le:
25/08/2050

👤 Agent-visiteur:
Ismael Raoudi

CONCLUSION : CONFORME

Identification des tiers

Donneur d'ordre	
Nom	TECNOTUGA
Adresse	Avenue Guillaume Gilbert 35, 1050 Ixelles, Belgique
Propriétaire, exploitant ou gestionnaire	
Nom	Bd Lambermont 286 1030 Schaerbeek, Belgique
Adresse	BOULEVARD LAMBERMONT 286 1030 SCHAERBEEK Belgique
Installateur	
Nom	TECNOTUGA
TVA	BE0736556731

Identification de l'installation électrique

Adresse	BOULEVARD LAMBERMONT 286 1030 SCHAERBEEK Belgique
Code EAN	
Numéro de compteur	32638371
GRD	Sibelga
Type de locaux	Appartement

Atlas contrôle ASBL

Organisme de contrôle agréé

Siège d'exploitation: Boulevard Lambermont 127 1030 Schaerbeek

Tel: +32 2 726 64 04 | Mail: office@atlascontrole.be

TVA BE0732536476 | RPM Bruxelles



Base(s) Règlementaires



RGIE. Règlement général des installations électriques

Type de contrôle	Avant la mise en service (Livre 1 6.4)
Mise en oeuvre de l'installation	Après le 01/06/2023

Description de l'installation électrique et du raccordement

GRD	Sibelga
Numéro de compteur	32638371
Code EAN	-
Liaison compteur-tableau	XVB 2X10
Tension de service	2 x 230 V
Protection générale	40A 2P
Protection maximale admissible	40A 2P
Nombre de tableaux	2
Différentiel de tête	300mA - 40A - type A
Prise de terre	Piquet
Résistance de terre (Ω)	28
Description de l'installation	-

Tableau(x) électrique(s)



Contrôles et essai

Testeur d'installation: FLK-TI-015/5585097

Schémas/plans	OK
Liaisons équipotentielles	OK
Test BP du DDR	OK
ΔI_n	OK
Contrôle de l'état	OK
Résistance de terre (Ω)	28
Isolement ($M\Omega$)	7
Matériel fixe	OK
Protection contre les contacts directs	OK
Protection contre les contacts indirects	OK
Protection contre les surintensités	OK

Schémas, plans et documents de l'installation

Schémas/plans	OK
---------------	----



Infractions

Néant

Remarques

Libellé	Référence
Ce contrôle ne comprend que les parties visibles et normalement accessible de l'installation. Sauf mention contraire, les appareils et équipements raccordés à l'installation fixe ne font pas partie du contrôle.	RDE4
Ce contrôle ne comprend que ces parties de l'installation électrique comme indiquées sur les parties correspondantes (et signées) des schémas.	RDE5



Conclusion du contrôle

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 concernant les installations électriques à basse et très basse tension.

Si d'application, Atlas Contrôle certifie que l'agent-visiteur a scellé le dispositif de protection à courant différentiel résiduel placé à l'origine de l'installation électrique.

Si d'application, les schémas unifilaires et le ou les plans de position ont été à nouveau visés par Atlas Contrôle.

La prochaine visite de contrôle est à effectuer au plus tard dans les 25 années suivant le contrôle.

Le contrôle réalisé par Atlas Contrôle a porté sur les parties visibles de l'installation normalement accessibles.

L'agent Visiteur

Ismael Raoudi

Devoirs du propriétaire, gestionnaire ou locataire de l'installation

L'obligation de conserver le rapport de visite de contrôle dans le dossier de l'installation électrique.

L'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique.

L'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'énergie dans ses attributions, de tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.



Annexes

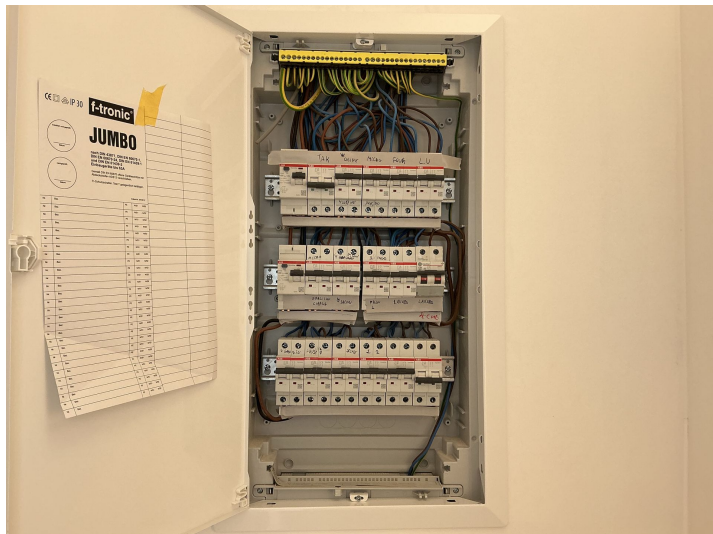


Tableau 1